

**Séance ordinaire du conseil municipal, le lundi 8 février 2010**

Le conseil est complet et plus de 75 citoyens se sont déplacés pour y assister. M<sup>me</sup> Nadine Beaudry, résidente de la rue Tangara dans le secteur du lac Écho dépose une pétition demandant que le système Internet haute vitesse soit en place le plus rapidement possible: une trentaine de citoyens du secteur concerné l'accompagnait pour appuyer cette pétition. Monsieur Richer répond qu'il suit le dossier de très près pour que ce dernier aboutisse rapidement. Monsieur Alain Desmarais, président du comité des citoyens du lac René souleve deux points: le projet (*Dark Sky*), qui préconise un éclairage de rue sans pollution lumineuse, est à son avis au point mort, le maire lui répond que cela est une question monétaire et qu'éventuellement le conseil répondra à cette demande. Au deuxième point, il demande pourquoi monsieur Charron n'a pas été renommé au comité d'environnement pour le

secteur du lac René. La réponse du maire est que, même si ce citoyen a siégé depuis au moins deux ans à ce comité, il n'avait jamais été nommé par résolution du conseil.

**Greffé**

Le règlement 619 a été adopté, ce dernier se nomme « Régie interne des séances du conseil municipal » et ce dernier décrit la marche à suivre pour la tenue des réunions du conseil. Nous apprenons que les enregistrements vidéo sont permis dans la mesure où ces dernières ne nuisent pas au déroulement de la soirée.

Avis de motion: le règlement 620, décrétant des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaires sur la rue Hotte et une partie de la rue Principale jusqu'à Saint-Onge et autorisant un emprunt de 1 489 000 \$ nécessaire à cette fin, a été déposé. La Ville pourrait être éligible à une subvention de 700 000 \$.

**Module Infrastructures**

Plusieurs contrats ont été octroyés: traçage et marquage de

rues au montant de 14 610 \$, scellement des fissures au montant de 9 375 \$, fourniture et épandage d'abat-poussière 23 630 \$, fourniture de sel de déglacage de chemins 41 375 \$, coupe de gazon sur les terrains de la Ville 15 618 \$ et l'implantation d'un nouveau réseau de télémétrie au garage municipal pour la somme de 51 084 \$.

Il fut question des travaux de prolongement du réseau d'égout sanitaire dans le secteur du boulevard du Curé-Labelle et de la rue Leblanc. Un premier paiement de 73 584 \$ fut accordé à un entrepreneur, il en est ressorti qu'un problème important est survenu au moment des travaux sous la route 117. Des discussions ont été entreprises entre la Ville et ce dernier. Le maire répond que s'il y a un déficit, ce n'est pas le fonds général qui sera utilisé.

**Module Gestion financière**

Les paiements de taxes foncières de la ville de Prévost seront acceptés à partir du 20 février, à la Banque Scotia et à partir du 13 mars à la CIBC.

**Module Loisirs, Culture et Vie communautaire**

La Ville a octroyé un contrat au *Journal de Prévost* pour l'achat de 13 pages qui seront réparties sur

douze parutions pour un montant de 8 178 \$.

Dans le même ordre d'idée, cinq bulletins d'information 2010 seront imprimés par les imprimeries Les Compagnons, plusieurs informations pertinentes à la Ville de Prévost y seront centralisées et contiendront entre 8 et 12 pages. Le contrat d'impression coûtera 17 265 \$.

**Questions du public**

Monsieur Adornetto de la rue des Chênes, revient sur la question des feux de circulation sur le boulevard Saint-François, intersection route 117. La réponse du maire est qu'une rencontre avec le MTQ est imminente sur le sujet.

Monsieur Mailloux, du chemin Tangara, s'informe s'il y a des développements au sujet des tours de communication sur le territoire de Prévost. Selon monsieur Martin, aucune nouvelle demande ne fut faite, mais nous verrons apparaître en septembre 2010 une tour de Rogers Communication près des étangs d'épuration de la ville de Prévost.

Monsieur Guy Roy, du chemin Lac-Écho, demande où en est rendue la Ville avec le contrat de location de la rétrocaveuse « pépinière » que la Ville avait signé au printemps dernier. Monsieur Martin

répond que le contrat ne fut pas renouvelé parce qu'on aurait dû engager l'opérateur durant la saison hivernale et que ceci n'était pas avantageux pour Prévost. Monsieur Roy encourage la Ville à acheter cette pièce d'équipement.

**Questions du public**

Monsieur Cavalieri du lac Écho, dit que son fonds de pension sera bonifié cette année de 0.4 % et que son compte de taxe lui a fluctué de 7.9 % et il termine en disant que « quand on n'a pas d'argent on ne dépense pas ».

**Questions des conseillers**

Monsieur Joubert est heureux d'offrir sa collaboration aux Habitants du Vieux-Shawbridge.

Le conseiller Bordeleau et le maire Richer travaillent au comité de vérification des comptes, et qu'ils y mettent un minimum de quatre heures par mois.

Madame Berthiaume informe l'assemblée que les rumeurs de démission qui circulent sur son compte sont fausses et qu'elle demeure avec l'équipe en place. Elle se préoccupe du problème de pollution lumineuse dans la Ville.

Monsieur Parent, très engagé à la gare de Prévost, suit de très près les actions qui y sont menées.



**CLINIQUE  
PHYSIOTHÉRAPIE  
DES MONTS**

**Jasmine PERREAULT**  
physiothérapeute

**Caroline PERREAULT**  
physiothérapeute



**Julie TOMASELLI**  
physiothérapeute

**Brigitte CHARETTE**  
physiothérapeute, ostéopathe

**SPÉCIALITÉS**  
Thérapie manuelle – Rééducation périnéale  
Ostéopathie

**PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS**  
Blessure sportive – Maux de dos et de cou – Tendinite  
– Capsulite – Bursite – Fracture – Entorse

2955, boul. Curé-Labelle, bureau 103, Prévost  
**Tél: 450-224-2322** [www.physiodesmots.com](http://www.physiodesmots.com)

**PASTA GRILL**

*Le meilleur boeuf  
des Laurentides*

Steak • Fruits de mer • Pâtes



Apportez votre vin



[www.pasta-grill.com](http://www.pasta-grill.com)

Bienvenue aux groupes - Réservation pour toutes occasions, réunions ou événements

Ouvert tous les soirs du mercredi au dimanche  
**Samedi et dimanche à partir de 7 h : Déjeuner santé - crêpes**

**Pour réservation : 450 227-1142**  
167, route 117, Sainte-Anne-des-Lacs (Piedmont) - sortie 57 aut. 15 nord

Le Réseau des gens d'affaires de Prévost

**Déjeuner-causerie**  
**« Démystifier la relation mentorat d'affaires »**

**SYLVIE CHARBONNEAU – Le Réseau des gens d'affaires de Prévost poursuit ses activités de réseautage et d'informations au service des travailleurs autonomes et entreprises locales.**

Le prochain déjeuner-causerie du RGAP se tiendra le **mercredi 3 mars 2010**, de 8 h à 9 h à la gare de Prévost, 1272, rue de la Traverse. Le sujet: Démystifier la relation mentorale d'affaires – Être soutenu pour mieux gérer son stress et son temps, approfondir ses projets d'expansion, questionner ses stratégies commerciales, briser son isolement de décideur, c'est possible! Lucie Therrien, commissaire au mentorat d'affaires de *Laurentides Mentorat*, parlera du soutien disponible offert aux gens d'affaires de Prévost intéressés par une démarche de mentorat. Pour confirmer votre présence, [info@gens-affaires-prevost.com](mailto:info@gens-affaires-prevost.com) ou au 450-224-8888 poste 360. Les déjeuners-causeries sont gratuits (café et muffins sur place, apportez votre collation).

**Séminaires gratuits**  
Aussi, pour les mois de mars, avril et mai 2010, le RGAP offre une

série de quatre séminaires gratuits, sessions de 9 h à 12 h 30 à la gare de Prévost. Les dates à confirmer selon formation des groupes.

Ces séminaires sont conçus pour les travailleurs autonomes et petites entreprises incorporées ou non. Ils vous permettront de connaître l'essentiel en ce qui concerne vos impôts et prendre connaissance de vos droits et responsabilités et/ou bénéficier de toutes les déductions permises afin de faire des économies pour 2009 et 2010.

Des personnes ressources de l'Agence du revenu du Canada seront disponibles sur place afin que vous puissiez poser toutes vos questions.

Consultez notre programmation saisonnière et tous les détails sur nos activités et notre membership sur notre site Web: [www.gens-affaires-prevost.com](http://www.gens-affaires-prevost.com). Les places sont limitées: SVP réservez votre place dès que possible.

Toute personne en affaires ou en voie de l'être, toute personne ou groupe reliés au développement économique locale peut devenir membre du RGAP.



**RE/MAX**  
SÉLECTION

**Josée Labonté**  
Agent Immobilier Affilié

450.475.7870  
cell.: 514.983.0749

<p><b>St-Hippolyte</b></p>  <p>Superbe maison en montagne, 2 chambres, très bien décorée, aucun voisin. Mls 8248114 <b>299 000 \$</b></p>	<p><b>St-Hippolyte</b></p>  <p>Maison à étage, 3 chambres, terrain de 50 000 p.c. accès lac Achigan Mls 8246177 <b>190 000 \$</b></p>	<p><b>Lac Supérieur</b></p>  <p>Pour amoureux de la nature, 3 cac, décorée avec soin, aire ouverte, très belle fenestration et très lumineux, grand balcon, terrain 1 acre. Proximité du versant nord du Mont-Tremblant. Mls 8240365 <b>269 900 \$</b></p>	<p><b>St-Canut</b></p>  <p>Belle grande maison, 3 CAC, grandes pièces, garage double, tout paysagé, cerisier, lilas, pommétier. Mls 8262802 <b>325 000 \$</b></p>
<p><b>Bachelor</b></p>  <p>Grand plain pied avec bachelor, 5cac, terrain de + 16 000 pc boisé et clôturé, revenu de 550/mois. Mls 8273433 <b>289 000 \$</b></p>	<p><b>Vue lac Yvan!</b></p>  <p>À Prévost, Grand plain pied 3CAC superbe terrain boisé, avec ruisseau parfait pour première maison ACCÈS LAC RENÉ. Mls 8282686 <b>209 000 \$</b></p>		